

Communiqué de presse

EAM ouvre une réflexion stratégique sur l'avenir de la mobilité des apprentis en Europe

Fondation de Coubertin – Saint-Rémy-lès-Chevreuse, 18 novembre 2025

Euro App Mobility (EAM) engage une réflexion d'ampleur pour préparer le futur de la mobilité des apprentis

Après cinq années d'existence, Euro App Mobility (EAM) a voulu se pencher sur son avenir. Dans ce but, elle organisait, ce mercredi 18 novembre, un séminaire de tous ses membres¹ et partenaires² selon la méthode prospective à la Fondation de Coubertin à Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Animé par Phillipe Durance, professeur titulaire de la chaire de prospective du CNAM, cette journée de travail a réuni une quarantaine de participants, des représentants des pouvoirs publics et des OPCO, des responsables de centres et des réseaux de formation et des acteurs du monde économique. La finalité de ce séminaire, intitulé « STOP ou encore ? », visait à évaluer les réalisations de l'association, anticiper les défis à venir et esquisser une vision partagée de la mobilité des apprentis.

Présent à l'ouverture du séminaire le DGEFP, Benjamin Maurice, a tenu des propos encourageants ayant donné une orientation très positive aux échanges qui se sont achevés à 17h30 sur un souhait unanime de continuité.

Un acteur clé qui franchit une étape décisive

Depuis 2020, EAM s'est imposé comme un pivot entre pouvoirs publics, centres de formation et entreprises pour lever les freins juridiques, financiers, organisationnels, psychologiques et pédagogiques à la mobilité.

¹ 33 adhérents, dont 27 organisations.

² DGEFP, SGPI, Agence Erasmus+ France Éducation, AFDAS, OPCO 2I, l'Opcommerce, Ocapiat, Opco Mobilité.

Ses principales réalisations incluent :

- La mise en œuvre de l'expérimentation « Mona » (Mon apprentissage en Europe), soutenu par France 2030, qui compte plus de 12 000 mobilités réalisées ;
- La professionnalisation avec le dispositif MOBLT de près de 300 référents mobilité représentatifs de la grande diversité nationale des acteurs³ ;
- La création du Club des Employeurs pour un Espace Européen de l'Apprentissage, maintenant présent dans 5 territoires ;
- Le lancement d'une coalition européenne regroupant 11 organisations dans 8 pays européens ;
- La simplification du cadre juridique de la mobilité en participation de l'élaboration de la loi Maillard.

Ce séminaire s'est inscrit dans la continuité de ce travail collectif, tout en amorçant une nouvelle phase de réflexion stratégique sur le positionnement, la gouvernance et les priorités d'action de l'association.

Trois axes stratégiques au cœur des travaux

Les participants ont travaillé autour de trois priorités pour l'avenir d'EAM :

1. Faire évoluer la gouvernance et le modèle économique pour renforcer la représentativité et l'autonomie de l'association ;
2. Renforcer la coopération entre monde économique, organismes de formation et institutions publiques, afin d'inscrire la mobilité comme un levier durable de qualité et d'insertion dans l'apprentissage ;
3. Élargir les publics accompagnés, en incluant formateurs, responsables RH et acteurs économiques impliqués dans la mobilité.

³ Incluant des CFA académiques, agricoles, interprofessionnels, d'entreprises, des universités, des écoles d'ingénieurs, des CCI, des Chambres de Métiers, et des organisations privées.

Jean Arthuis, président d'EAM :

« La dynamique est lancée. Des barrières se sont levées là où la volonté s'est manifestée. Les pouvoirs publics ont fixé des objectifs. Le Président de la République vise 15% d'apprentis en mobilité à l'horizon 2030. Le Conseil européen vise aussi 12%, en phase avec l'Union of Skills proclamée par la présidente de la Commission. »

« La question maintenant est de savoir si la dynamique amorcée est suffisante pour se répandre au point de faire de l'UE un espace de libre circulation des apprentis. »

Des orientations fortes pour les prochaines années

Les échanges ont permis d'identifier plusieurs pistes prioritaires :

- Accroître la visibilité des bénéfices de la mobilité internationale des apprentis auprès des entreprises pour favoriser leur engagement ;
- Poursuivre la coopération européenne, à travers la une coalition rassemblant acteurs institutionnels, afin de construire un espace européen de l'apprentissage inclusif et en phase avec les valeurs européennes ;
- Renforcer la structuration du réseau et ouvrir l'adhésion à de nouveaux partenaires : CFA, OPCO, lycées professionnels, collectivités et réseaux d'employeurs ;
- Élargir la mission d'accompagnement à des nouveaux publics, soutenir la reconnaissance de la fonction de référent mobilité et faire de la mobilité un critère de qualité ;
- Prioriser le développement d'outils statistiques permettant de concrétiser et de mobiliser les données, afin de démontrer et justifier les bienfaits de la mobilité internationale ;

- Développer une fonction “études, observation et décryptage” destinée à outiller les acteurs de la mobilité et à mieux mesurer l’impact de la mobilité sur l’insertion professionnelle des jeunes.
-

Un nouvel élan collectif

Le séminaire a également permis de présenter la prochaine version du site internet d'EAM, qui proposera de nouvelles ressources pédagogiques, et des outils variés pour accompagner les mobilités et transmettre des retours d'expérience.

Les conclusions très positives de cette journée formeront la base de la réflexion stratégique pour les prochaines années.

À propos d'Euro App Mobility

Créée en 2020 par Jean Arthuis, Euro App Mobility est une association dédiée à la promotion et au développement de la mobilité des apprentis. Constituée de 33 membres dont 27 organisations, elle est sise au Cnam à Paris et est financée par le ministère du Travail, le programme France 2030 et l'Union européenne, au travers du FSE+.

Contacts presse

Nikola Avramovic – chargé de rédaction

nikola.avramovic@euroappmobility.eu – 07 69 72 82 97

Guillaume Baudet – délégué adjoint

guillaume.baudet@euroappmobility.eu – 06 62 13 43 20